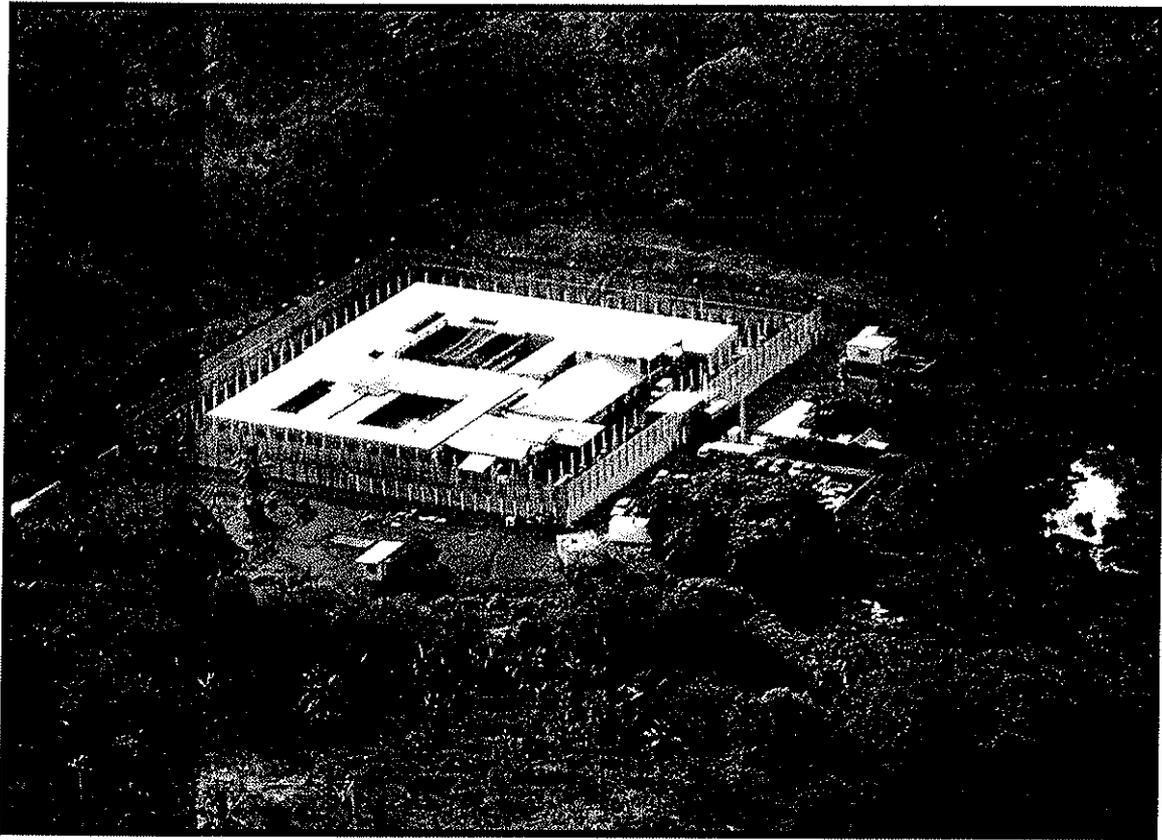


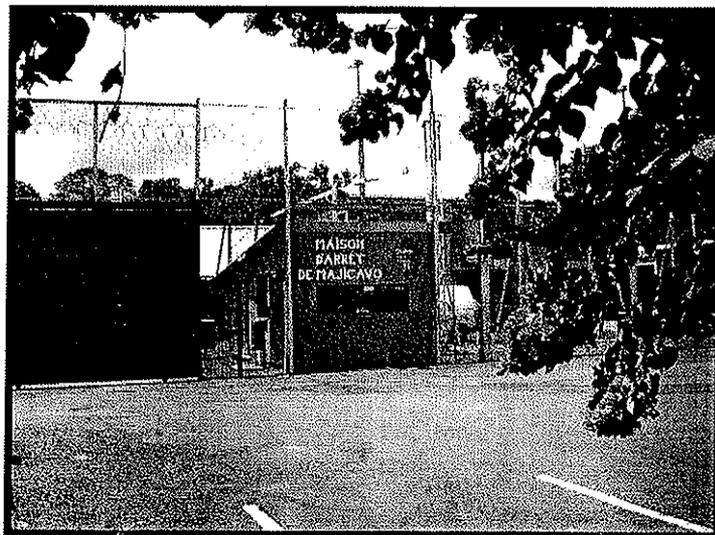


MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Maison d'arrêt de MAJICAVO

Commission de surveillance du 16 juin 2010



SOMMAIRE

I – Le public pris en charge

1- Les effectifs

- A - Taux d'occupation
- B - La population pénale
- C - Le nombre de journées de détention
- D- La visioconférence

2.- La politique de prévention du suicide

3.- La discipline

II – Les mesures de prise en charge des publics

1- La santé des détenus

2 - Les activités socioculturelles, culturelles et sportives.

3 – Le Travail

4 – L'enseignement

- A - Le Pré Repérage de l'Illettrisme
- B - La prise en charge de l'éducation nationale

5 – Le maintien des liens familiaux

6 – L'accès aux cultes

7 – La prise en charge des mineurs

8 – L'accès aux droits

III – Mesures d'individualisation de la peine

1 – Les réductions des peines.

2 – Les permissions de sortie.

3 – Les libérations conditionnelles.

IV – Les ressources humaines

1 – Les effectifs de personnels

2- Les données démographiques

3 – La gestion des effectifs

- A- Mouvement du personnel
- B - Absentéismes et heures supplémentaires

4 – L'accompagnement des effectifs et la formation

- A - Organisation des concours de l'administration pénitentiaire
- B – La formation des personnels

5 – Les récompenses et les sanctions.

6 – Hygiène et sécurité.

V – La gestion financière

1 - Présentation du budget

2 – Plan de relance

3 - La régie des comptes nominatifs

- A – Recettes et dépenses des comptes nominatifs.
- B – Le salaire.
- C – La cantine
- D – l'indemnisation des parties civiles

4 – La gestion externe – prestation restauration

- A - Coût de l'alimentation
- B - Marchés publics

5 - Le système d'information

VI – Visites officielles des autorités

VII – Orientations 2010

1- Extension de la maison d'arrêt

2 - Mise en œuvre des préconisations du contrôleur général des lieux de privation de liberté

3 – Personnel

4 – Population pénale

5 – Infrastructure et sécurité

Introduction

L'année 2009 a été marquée de plusieurs événements qui ont eu une influence sur le fonctionnement de la structure.

Tout d'abord, en termes d'accueil du public, l'établissement a écroulé 381 personnes conduisant à un effectif mensuel moyen supérieur à 200 détenus. Le taux de suroccupation sur l'année a dès lors dépassé la barre des 250 %. Ces effectifs ont eu un impact tant sur les personnels que sur le budget de la structure mais aussi sur les partenaires comme les services médicaux ou l'éducation nationale.

Tout au long de l'année, une rotation des personnels de tous corps confondus est intervenue. L'équipe de direction a été renouvelée en intégralité. Le chef de détention a été renforcé par l'arrivée en avril 2009 d'un lieutenant. Au niveau des personnels de surveillance, deux agents ont obtenu leur mutation vers la métropole alors que six agents ont intégré la maison d'arrêt. Un formateur des personnels a pris ses fonctions en juillet 2009.

La maison d'arrêt de MAJICAVO a été reconnue comme centre d'examen pour l'organisation des concours de l'administration pénitentiaire à Mayotte. Ceci ayant abouti à l'organisation de cinq concours sur l'année écoulée.

Sur le plan budgétaire, la mise en place du plan de relance a permis la réalisation de nombreux travaux à hauteur de 238 900 €. Ces améliorations ont permis de renforcer tant la sécurité de l'établissement que d'améliorer les conditions de travail des personnels.

Au niveau des systèmes d'information, l'année a été marquée par un redéploiement du matériel informatique et par l'arrivée de nouvelles applications comme le Cahier Electronique de Liaison destinée à une meilleure communication des informations sur les personnes prises en charge, ou Chorus l'application comptable et financière.

L'année a également été fortement marquée par des visites institutionnelles de députés, de délégations du conseil supérieur de la magistrature ou encore d'une délégation du Contrôleur Général des Lieux Privatifs de Liberté.

L'extension de 175 places prévue pour être opérationnelle en 2014 a fait l'objet d'études préliminaires tout au long de l'année 2009. En attendant cette nouvelle structure et pour pallier aux difficultés rencontrées compte-tenu du sureffectif, un nouveau bâtiment de 15 places d'hébergement supplémentaire ouvrira courant du deuxième semestre 2010.

Un seul incident majeur est à noter : le 1^{er} juillet 2009, incendie d'un matelas dans une cellule qui a nécessité l'intervention des pompiers et des forces de l'ordre, pas de blessé.

L'année 2009 a été marquée par deux jours de manifestation des agents, leurs revendications portaient sur le statut.

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE LA MAISON D'ARRÊT DE MAJICAVO

I – Le public pris en charge

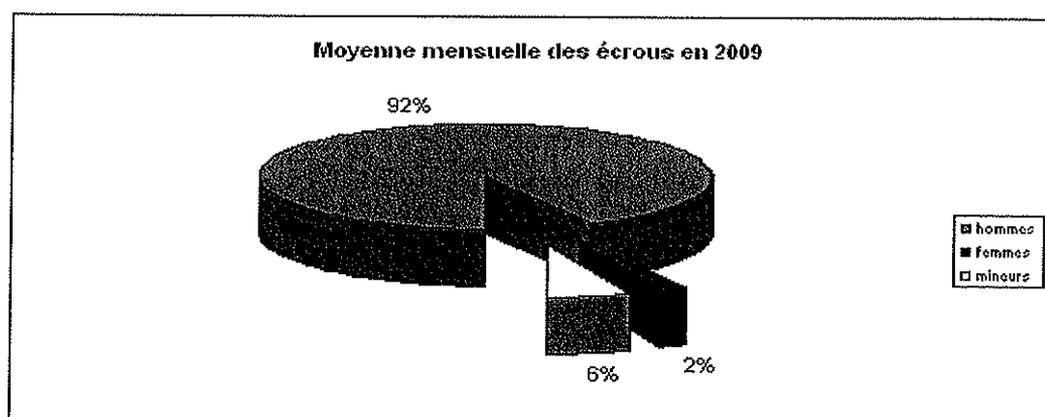
1- Les effectifs

Les difficultés chroniques relatives à la surpopulation ont particulièrement perduré tout au long de l'année 2009. L'effectif a notamment frôlé à plusieurs reprises le seuil critique de 255 détenus, seuil au-delà duquel plus aucun matelas ne peut être positionné sur le sol dans les cellules.

Tableau 1 : Evolution de la population prise en charge

	Personnes écrouées milieu fermé	Milieu ouvert	Nombre total pec	% milieu ouvert
2009	381	3	384	0,78%

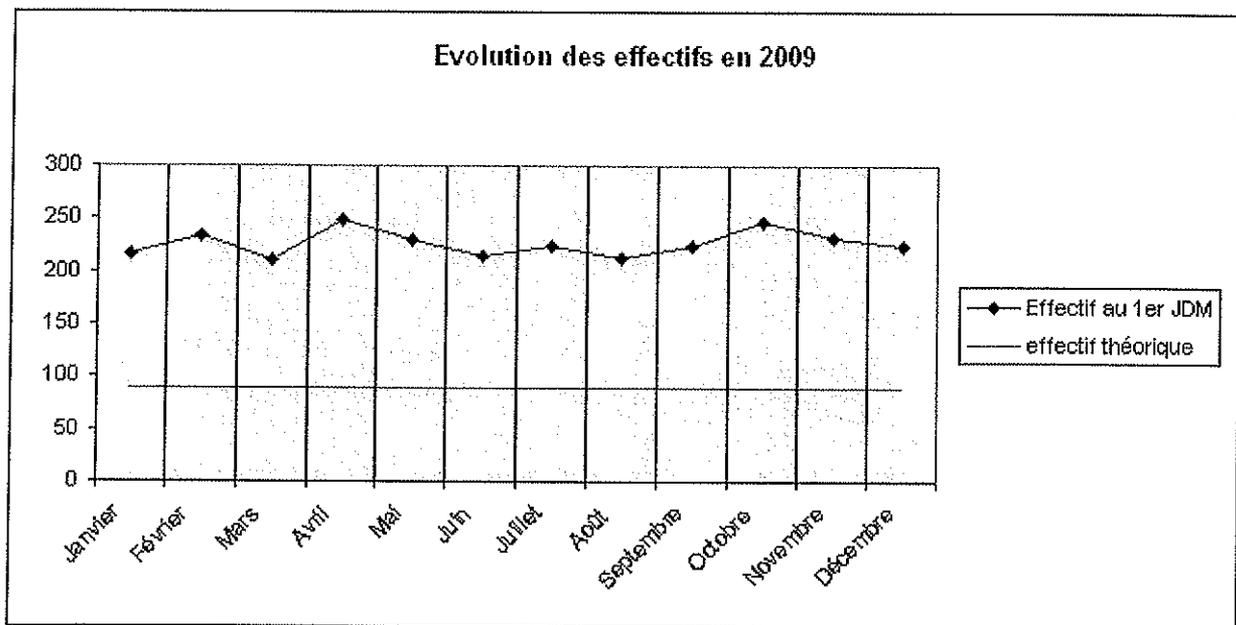
		Ecroués en 2009					
2009	Effectif au 1er jour du mois	Ecrous prévenus	Ecrous condamnés	Hommes	Femmes	Mineurs	Total des écrous
Janvier	216	25	0	25	0	0	25
Février	234	25	1	23	1	2	26
Mars	210	43	1	40	1	3	44
Avril	249	34	0	33	0	1	34
Mai	230	24	0	23	0	1	24
Juin	215	38	3	35	1	5	41
Juillet	224	31	3	30	4	0	34
Août	212	31	1	31	0	1	32
Septembre	225	51	3	49	0	5	54
Octobre	247	23	0	20	0	3	23
Novembre	232	15	1	15	0	1	16
Décembre	224	29	2	30	1	0	31
Total		369	15	354	8	22	384
Moyenne mensuelle	227	31	1	30	0,7	1,8	32



A - Taux d'occupation

Tableau 2 : population pénale : taux d'occupation

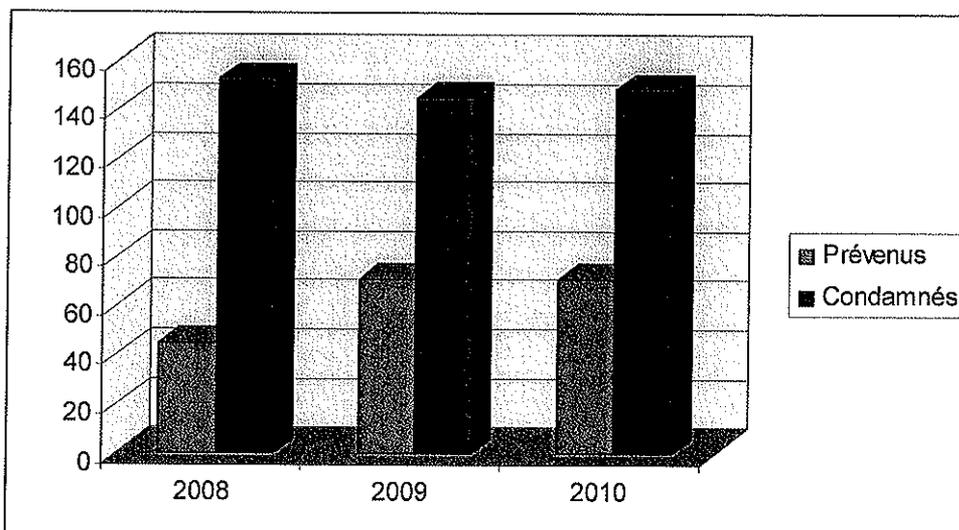
2009			
	Effectif au 1er jour du mois	Effectif théorique	Taux surpopulation
Janvier	216	90	240%
Février	234	90	260%
Mars	210	90	233%
Avril	249	90	277%
Mai	230	90	256%
Juin	215	90	239%
Juillet	224	90	249%
Août	212	90	236%
Septembre	225	90	250%
Octobre	247	90	274%
Novembre	232	90	258%
Décembre	224	90	249%



B - La population pénale

Tableau 3 : Population carcérale : structure par catégorie pénale (effectif au 1^{er} janvier)

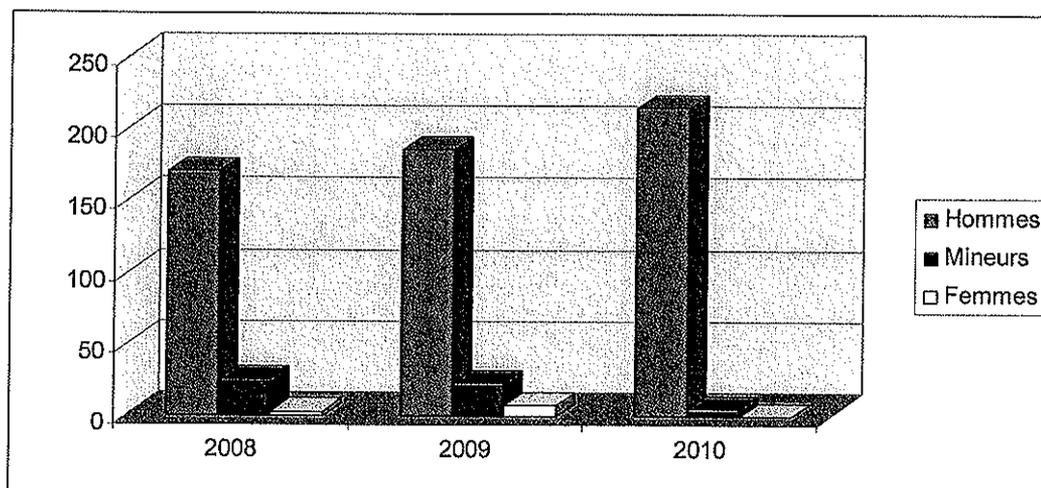
Année	Prévenus	Condamnés	Total	Taux de prévenus en %
2008	45	153	198	22,72
2009	71	145	216	32,87
2010	71	149	220	32,27



La répartition entre les prévenus et les condamnés a peu varié entre 2009 et 2010.

Tableau 4 : Population carcérale : structure par sexe (au 1^{er} janvier)

	Hommes	Femmes	Mineurs	Total
2008	170	3	25	198
2009	185	8	23	216
2010	215	0	5	220



Le nombre de femmes écrouées au titre de l'année 2009 a plus que doublé, alors qu'aucune femme n'était écrouée au 1^{er} janvier 2010.

Tableau 5 : Population carcérale : structure par âge (effectif au 1^{er} janvier)

	-16	16-18	18-21	21-25	25-30	30-40	40-50	50-60	60 et +	Total
2010	0	5	84	44	27	40	11	5	4	220

La population prise en charge est particulièrement jeune puisque la tranche d'âge 18-25 ans représente la moitié des individus accueillis.

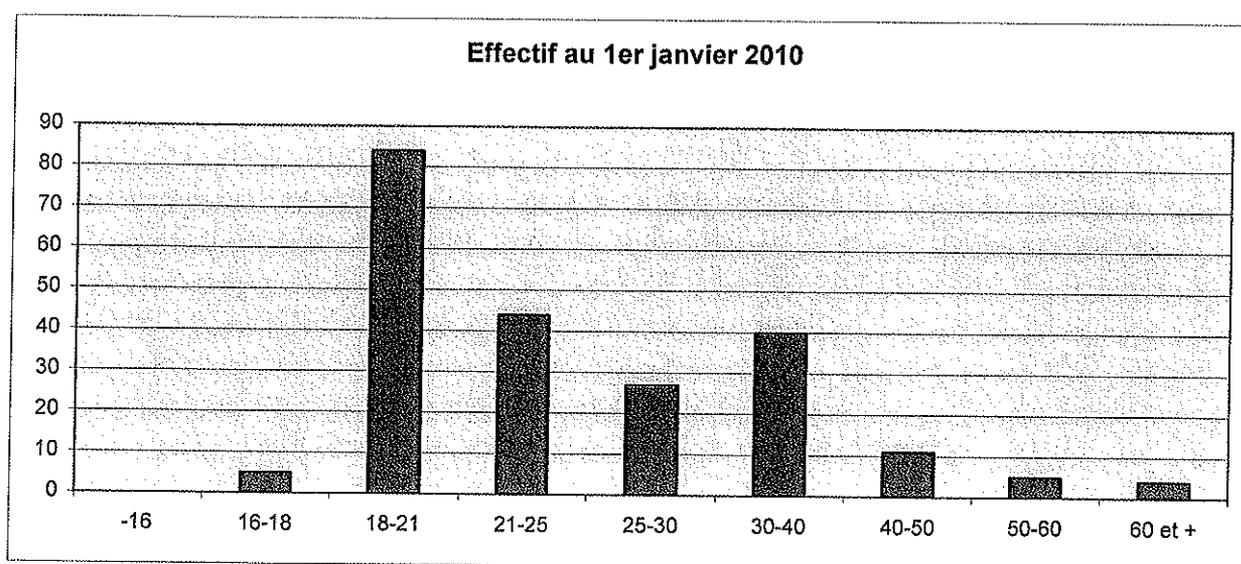


Tableau 6 : structure par nationalité (au 1^{er} janvier)

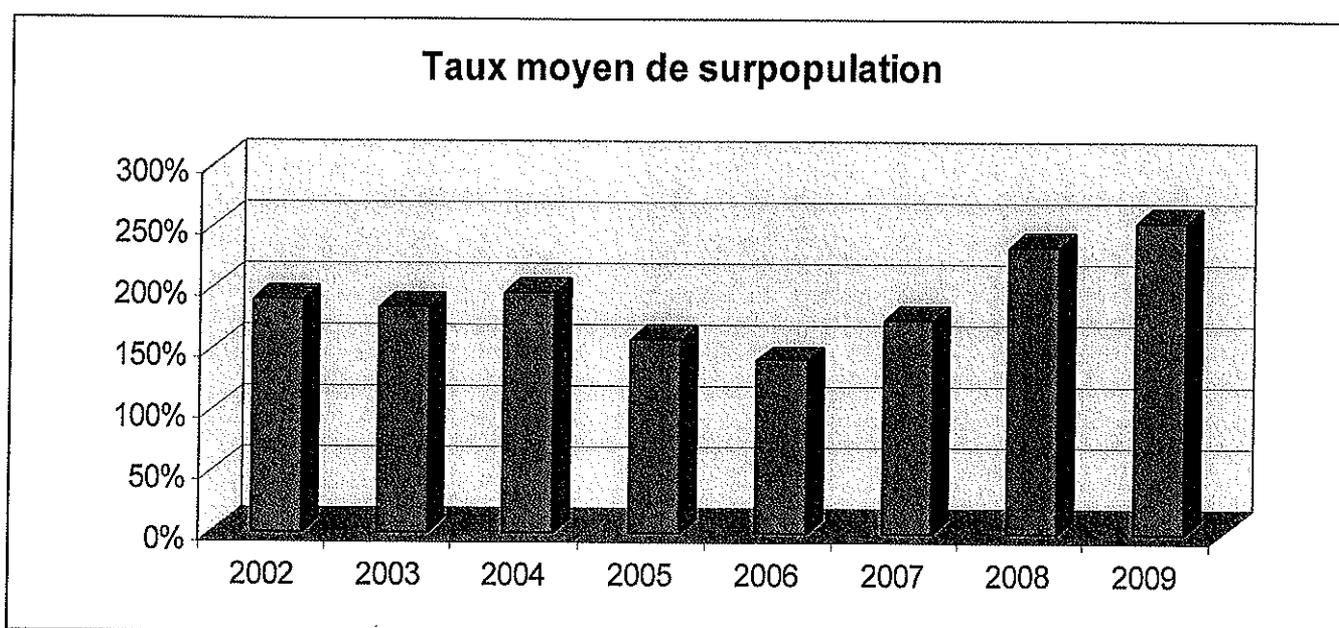
	Français	Etrangers	Total
2008	41	157	198
2009	49	167	216
2010	63	157	220

C - Le nombre de journées de détention

Tableau 7 : Evolution annuelle du nombre de journée de détention depuis 2002

Nombre de places théoriques : 90

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de JDD	62237	60408	63910	51515	46199	57313	77389	83579
Effectif moyen	171	166	176	142	127	157	211	229
Taux moyen surpopulation	190%	184%	196%	158%	141%	174%	234%	254%



Pour l'année 2009, taux moyen de surpopulation par quartier.

	Quartier Hommes	Quartier Mineurs	Quartier Femmes
Nombre de JDD	80446	2610	523
Effectif moyen	220	7	2
Taux moyen de surpopulation	283%	117%	33%

Tableau 8 : Evolution du nombre de journée de détention

Année	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2008	6368	5744	6396	6753	6753	6382	6436	6338	6103	6473	6940	6703	77389
2009	7054	6635	6898	7093	6815	6552	6897	6881	7087	7701	6960	7006	83579

Entre 2008 et 2009, les journées de détention sont passées de 77 389 journées à 83 579 journées soit une augmentation significative de plus de 8 %.

D - La visioconférence

Au courant de l'année 2009, le système de visioconférence a été déployé à la maison d'arrêt. Une première pratique s'est déroulée le 27 novembre 2009 avec le tribunal de Bourg-en-Bresse. Cette audience s'est déroulée sans incident.

2.- La politique de prévention du suicide

L'établissement n'a à déplorer aucun suicide. Cependant trois tentatives de suicide par ingestion médicamenteuse ont été recensées (dont une effectuée par un mineur).

Toutefois, la maison d'arrêt s'est résolument inscrite dans les objectifs nationaux de la politique de prévention du suicide. À cet égard, les agents ont fait l'objet de formation dédiée sur ce thème. Un binôme, composé d'un premier surveillant et d'une infirmière UCSA, a bénéficié d'une formation de « formateur » avec le professeur TERRA pendant cinq jours. Ce binôme anime des formations suicide, localement et au niveau du CP de la Réunion.

La Commission Pluridisciplinaire Unique, constituée de l'ensemble des partenaires, se réunit dorénavant tous les 15 jours afin d'étudier tant les arrivants que les situations particulières.

La grille d'évaluation du potentiel suicidaire est complétée par l'officier en charge des arrivants. Elle est réactualisée au fur et à mesure des audiences.

Les fiches réflexes ont été mises en place pour les personnels sur l'ensemble des postes.

Le quartier disciplinaire a été équipé pour chacune des cellules d'une radio. Chaque détenu qui exécute une sanction disciplinaire se voit proposer la possibilité, s'il est condamné, de téléphoner.

3.- La discipline

Tableau 9 : Suivi des procédures disciplinaires

	2007	2008	2009
Nombre de procédures disciplinaires	12	15	14

Sanctions prononcées	14
Nombre de détenus sanctionnés	14
Jours fermes	142
Jours/sursis	218
Compte rendu d'incident poursuivis	23
Compte rendu d'incident classé sans suite	24

Les incidents conduisant à la mise en œuvre de poursuites disciplinaires sont restés stables malgré une augmentation des effectifs. D'une manière générale, les publics pris en charge sont calmes. Les phénomènes de violence en détention ont un caractère très exceptionnel.

II – Les mesures de prise en charge des publics

1- La santé des détenus (Extrait rapport d'activité 2009 du CHM - direction des soins)

Tableau 10 : Evolution des consultations médicales

Année	Nombre de consultations
2008	1483
2009	1450

Des contraintes liées aux déplacements des médecins, venant des dispensaires à distance, affectent le temps de présence à l'UCSA ;

Tableau 11 : Evolution de l'activité infirmière

Année	Nombre de soins tous confondus
2008	4923
2009	6294

L'augmentation des effectifs des détenus impacte la charge en soins.

Tableau 12 : Evolution des consultations dentaires

Année	Nombre de consultations
2008	493
2009	543

Tableau 13 : Evolution des consultations psychiatriques

Année	Nombre de consultations
2008	158
2009	246

Tableau 14 : Cumul des activités de l'UCSA depuis 2005

Année	Total activités
2008	7057
2009	8533

Les prises en charge consistent en une mise en place ou surveillance des vaccinations et du suivi sérologique (hépatite B ++ ; MST). Les soins quotidiens, outre la distribution des médicaments, consistent en la surveillance et les pansements de plaies consécutifs à des abcès fréquents plus ou moins imputables aux conditions de la détention. La prison n'a pas connu de suicide pour l'année 2009. Les problèmes de dermatose sont également fréquents. A noter une « épidémie de galle » (18 détenus) dans la même cellule.

Evènements marquants de la période, en lien avec l'activité.

- La convention prévoyant de nouveaux moyens pour l'UCSA a été signée au mois de mai.
- Deux visites d'inspection ont émaillé l'année 2009.

Les conclusions de la mission sont (synthèse de Mme GAUDIN, directrice adjointe du CHM) :

Les conclusions de la mission d'inspection de l'UCSA sont plutôt positives, relevant notamment l'excellente collaboration entre CHM et M.A de Majicavo.

Parmi les quelques remarques faites, on compte :

La volonté de dédier du temps IDE psy en renfort de l'équipe somatique existante ;

Le souhait de voir remis en cause le passage obligé devant un psychiatre pour accéder à une consultation psychologue ; (pratique modifiée depuis) ;

Le développement attendu du dossier médical informatisé ;

L'absence de communication systématique des résultats des tests aux détenus quand ces derniers sont négatifs ; (le groupe action santé, avec la suggestion du Dr RAMLATI, n'a pas souhaité travailler cet axe ; suggestion non retenue par l'équipe) ;

L'absence d'autorisation parentale pour les détenus mineurs (en cours de résolution).

Outre ces remarques, la mission a rapporté une bonne organisation de l'unité, des personnels motivés et compétents, et a fait part de la réflexion à mener quant au panoramique dentaire à court et moyen terme (avant extension de la MA).

D'une manière générale, la visite d'inspection de la pharmacie a été moins favorable mais les mesures correctives ont été apportées.

L'équipe d'action santé propose, depuis novembre 2009 sur demande écrite des détenus des interventions de préventions et d'éducation à la santé. Pas de demande à ce jour, la pertinence de ce mode opératoire pour joindre cette équipe est à réévaluer.

Les extractions se font 4 fois par semaine (moyenne annuelle). Les extractions principales sont demandées pour réaliser des examens exploratoires ainsi que des consultations : Radio ; échographie ; consultations spécialisées (anesthésie ; orthopédie ; chirurgie ; cardiologie). Ces extractions nécessitent un temps de coordination important avec les surveillants et les secrétariats concernés.

Tableau 15 : Les extractions médicales

	2007	2008	2009
Nombre	140	216	224 dont 9 hospitalisations
Evolution		54 %	4 %

L'impact de l'augmentation des effectifs au titre de l'année 2009 a été faible puisque cela n'a engendré qu'une augmentation de 4 % des extractions médicales.

2 - Les activités socioculturelles, culturelles et sportives.

Ces éléments sont fournis dans le rapport du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Mayotte

3 - Le Travail

Tableau 16 : Service général

Année	Nombre total de postes	Nombre de postes pourvus	Nombre de jours travaillés	Rémunération journalière	Masse salariale
2008	28	25	8031	5,28 €	42 391,80 €
2009	30	27	7889	6,07 €	47 872,43 €

Classification des postes de travail : 8 en cuisine, 2 en nettoyage des locaux communs, 2 en entretien des chemins de ronde, 4 en entretien locatif, 1 en nettoyage de poste de relevage cuisine, 2 en buanderie, 2 à la bibliothèque, 1 en cantine, 2 en entretien des quartiers condamnés, 4 en entretien des locaux communs et 2 en entretien des couloirs et plateau sportif ;

L'établissement ne dispose pas de surface pour accueillir la mise en place d'un atelier de concession. En conséquence, seule l'administration pénitentiaire fait travailler les détenus, principalement dans le cadre de l'entretien de la structure. De ce fait, et compte tenu des effectifs, seuls 10 à 15 % des détenus ont la possibilité de travailler alors que parallèlement 75 % des détenus sont indigents.

4 – L'enseignement

A) - Le Pré Repérage de l'Illettrisme.

L'établissement s'est inscrit dans la politique visant à un pré repérage de l'illettrisme de manière systématique. Ce dispositif a été mis en place à compter du 5 octobre 2009. 100 % des arrivants ont fait l'objet d'un pré repérage lors de l'audience arrivant menée par le chef de détention ou son adjoint.

Tableau 17 : Comportement face à l'écrit

Ne lit pas	Lit avec difficulté	Lit sans peine
50,72 %	28,99 %	20,29 %

Tableau 18 : Maîtrise de la langue française

Ne comprend pas le français	Parle un français rudimentaire	Parle le français
37,68%	27,54%	34,78%

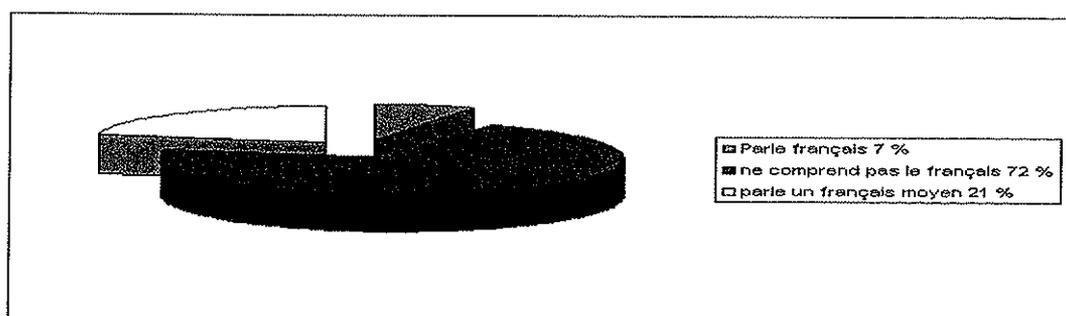
B) - La prise en charge de l'éducation nationale.

(Sources rapport d'activité 2009 du responsable local de l'enseignement M. Nidhoimi ABDULLATIF)

Les rapports d'enseignement semestriels 2009 et les évaluations de départ montrent que la population en milieu carcéral présente dans sa grande majorité un niveau d'étude et de qualification très bas. En 2009, 257 détenus ont fréquenté le centre scolaire de la Maison d'arrêt de Majicavo. Sur les 257 apprenants, 172 (soit 66%) ont passé le test LPP.

Les résultats nous ont permis de faire le constat suivant :

- 122 détenus (soit 70%) sont classés niveau 6 c'est-à-dire en situation d'alphabétisation et d'illettrisme.
- 36 détenus maîtrisent les mécanismes de lecture, mais en difficulté dans les activités de lecture – écriture, communication orale et les savoirs de base en mathématiques. Ce groupe de niveau a permis de constituer le public dont l'objectif de formation est le CFG. Sur les 36 inscrits à l'examen 26 se sont présentés aux épreuves et 21 ont obtenu leur CFG (soit 81%) de taux de réussite.
- 12 apprenants lecteurs et s'exprimant correctement à l'oral ont pu suivre une formation en mathématiques second degré.



Conformément aux orientations de l'enseignement en milieu pénitentiaire (circulaire 2002-091 du 29-03-2002) et en tenant compte du souhait de la direction de la Maison d'arrêt :

- **Scolariser en priorité les mineurs et les détenus susceptibles de transfert avec comme objectif principal la maîtrise de la langue.**

L'équipe éducative a mis en place un enseignement qui s'inscrit dans la poursuite ou la reprise d'un cursus de formation et de préparation de diplôme.

Finalité et objectifs généraux de l'enseignement.

La finalité fondamentale de l'enseignement est de contribuer à ce que la personne détenue se dote des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle.

Pour l'année 2009, une place importante a été accordée à la maîtrise de la langue orale, qui est au cœur du projet de réinsertion. En effet, la quasi-totalité des détenus inscrits en ALPHA et remise à niveau ne s'expriment pas en français. Il a été nécessaire de leur proposer des activités développant l'explicitation et la conceptualisation, en favorisant la verbalisation, le dialogue et l'échange entre pairs et l'enseignant.

Parallèlement à ces objectifs généraux, plusieurs autres objectifs ont été mis en place :

- **un objectif éducatif de soutien à la personne** (fixer des objectifs à court terme ; construire des projets qui structurent le temps ; accéder au monde de l'écrit ; proposer des activités intellectuelles complexes et enrichissantes ; proposer un enseignement et une pédagogie adaptée, une démarche personnalisée ; contribuer à restaurer un sentiment de compétence et une image de soi plus positive)
- **un objectif de formation et de validation des acquis**
- **un objectif d'ouverture aux différentes formes d'accès au savoir**

Les moyens d'enseignement :

- 3 enseignants spécialisés (option F) mis à disposition par le vice rectorat.
- 1 professeur du second degré en mathématiques
- 3 salles de cours
- le budget de fonctionnement est de 680.56 € fourni par l'établissement.

5 – Le maintien des liens familiaux

Les familles ont la possibilité de venir visiter les détenus toutes les après-midis du lundi au vendredi. En moyenne, 42 parloirs par semaine ont lieu. Les familles peuvent amener des vêtements, des cigarettes et de la nourriture (uniquement pendant les fêtes). Les familles qui ne disposent pas de permis de visite disposent de la possibilité de se rendre au siège du SPIP et y déposer des vêtements à destination de la personne écrouée. Le SPIP se chargeant de faire le lien avec la maison d'arrêt.

56 détenus se sont vus remettre un colis de Noël par leurs familles pour les fêtes de fin d'année.

6 – L'accès aux cultes

Un aumônier musulman se rend à la maison d'arrêt pour un culte collectif le vendredi après-midi à raison de deux fois par mois.

7 – La prise en charge des mineurs

(Sources – DPJJ - bilan 2009 quartiers mineurs)

La présence continue de la PJJ au Quartier Mineur n'est pas possible matériellement au regard de la configuration des locaux de la maison d'arrêt. L'affectation de deux éducateurs au QM sera effective après la restructuration de la Maison d'arrêt.

C'est l'association TAMA qui organise les activités internes pour les mineurs et pour les majeurs.

Cependant, la PJJ exerce l'ensemble des autres missions déclinées dans le cahier des charges des QM :

- entretien d'accueil
- lien avec les familles
- suivi de la détention – participation aux réunions pluridisciplinaire organisées par l'AP.
- préparation à la sortie des mineurs
- financement divers activités, indigents.

Les personnels de la PJJ animent également régulièrement des activités en direction des mineurs :

- o action de prévention santé
- o groupe de parole
- o atelier poterie
- o participation à l'encadrement des sorties organisée par l'AP en direction des mineurs condamnés. 1 sortie plage/canoë en avril, 1 sortie marche en mai, 1 sortie mangrove en juillet et 1 sortie nettoyage de plage en août.

La PJJ (direction, éducateurs) intervient de manière réactive en cas d'incident grave ex : tentative de suicide d'un mineur.

Une convention de suivi des jeunes incarcérés a été signée en 2007 entre la PJJ et la Maison d'Arrêt de Majicavo.

Les CAP mineurs vont être mises en œuvre courant 2010.

8 – L'accès aux droits

Une déléguée du médiateur de la république a été installée à l'établissement au courant de l'année 2009. Des affiches relatives aux missions de la déléguée du médiateur ont été diffusées dans les quartiers de détention ainsi que dans les locaux collectifs. Ces moyens de communication ont été traduits en shimaoré.

III – Mesures d'individualisation de la peine

1 – Les réductions des peines.

Année	Nombre de réductions des peines accordées
2008	241
2009	111

2 – Les permissions de sortie.

Année	Nombre de permissions de sortie accordées
2008	17
2009	11

3 – Les libérations conditionnelles.

Année	Nombre de libérations conditionnelles accordées
2008	125
2009	187 dont 2 libérations conditionnelles classiques

IV – Les ressources humaines

1 – Les effectifs de personnels

L'ensemble des personnels de la M.A. est de **68** agents dont :

- 2 Directeurs des services pénitentiaires
 - 1 chef d'établissement
 - 1 adjoint
- 1 Attaché principal du ministère de la justice
- 2 Officiers dont 1 capitaine et 1 lieutenant
- 11 personnels d'encadrement dont 10 premiers surveillants et 1 formateur
- 43 personnels de surveillance dont 6 brigadiers, 6 surveillantes et 31 surveillants
- 5 personnels administratifs
- 4 personnels techniques dont 3 en cuisine.

Il est à noter que le poste de directeur adjoint est resté vacant de février à mi septembre 2009. Le capitaine, chef de détention, a assuré l'intérim d'adjoint.

2- Les données démographiques

Catégorie	Féminin	Masculin	Total
ADMINISTRATIF	4	1	5
DIRECTION	1	1	2
PS	6	50	56
TECHNIQUE	1	3	4

catégorie	< 25 ans	25 à 50 ans	50 ans et plus	Total
ADMINISTRATIF		3	2	5
DIRECTION		1	1	2
PS		44	12	56
TECHNIQUE		4		4

3 – La gestion des effectifs

A- Mouvement du personnel

Fonction	Départ	Arrivée
DSP	1	1
DSP Adjoint	1	1
Lieutenant	1	1
Secrétaire administratif	1	1
1ers surveillants	2	0
Formateur	0	1
Surveillants	2	6 + 1*
Total	9	13

* Surveillant réintégré en juin 2009 après 2 ans de mise en disponibilité à la demande de l'intéressé

L'année 2009 a été marquée par une rotation des personnels tous corps confondus. L'arrivée de six surveillants au printemps est venue très favorablement renforcer les personnels en poste. Toutefois, un delta continu de perdurer entre l'effectif théorique du personnel de surveillance fixé à 47 et un effectif réellement disponible de 38 agents.

B - Absentéismes et heures supplémentaires

types d'absences	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	déc-08
Surveillants												
Congé annuel	8	100	131	184	188	131	42	170	166	134	159	173
Congé maladie ordinaire	30	9	3	17	36,	26	9	0	0	0	0	11
Congé maternité	0	29	31	30	31	30	31	25	0	0	0	0
Congé paternité	0	0	0	0,	0	0	0	0	0	11	0	11
formation	20	27	9	6	5	19	37	9	31	28	6	14
Heures sup	112,10	444,30	114,17	628,50	697,70	580,00	369,28	800,60	863,47	905,96	684,53	911,88
Iers Surveillants												
Congé annuel	23	47	35	29	64	50	39	73	54	34	11	74
Congé maladie ordinaire	3	0	0	19	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de maternité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de paternité	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	11	3
formation	93	24	0	0	0	6	4	0	0	7	0	0
Heures sup	200,82	109,8	189,81	229,15	222,62	238,6	165	193	270,8	232,3	238,04	253,33

types d'absences	janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	déc-09
Surveillants												
Congé annuel	189	159	107	100	109	119	201	217	179	181	109	170
Congé maladie ordinaire	61	34	37	34	35	46	35	42	41	35	40	47
Congé de maternité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de paternité	11	0	0	11	11	0	0	11	11	0	0	0
formation	0	2	0	19	10	6	7	8	27	17	25	53
Heures sup	1040,10	916,21	826,33	906,33	584,00	604,05	784,10	844,01	992,56	940,27	915,29	1216,14
Iers Surveillants												
Congé annuel	23	6	24	24	24	32	68	49	46	26	46	96
Congé maladie ordinaire	17	38	20	4	3	0	1	0	0	8	5	0
Congé de maternité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de paternité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
formation	0	0	0	0	0	1	0	3	0	5	0	2
Heures sup	376,06	282,45	256,12	223	162,57	151,4	168,3	262,1	224	133	198,37	242,33

Bien qu'effectuant un nombre d'heures supplémentaires conséquent en raison du nombre d'agents manquant des effectifs, les personnels sont peu absents.

4 – L'accompagnement des effectifs et la formation

A - Organisation des concours de l'administration pénitentiaire

Concours 2009/2010 - Centre d'examen Mayotte

Date	Concours	Nombre d'inscrits
08 et 09/04/2009	SA	12
06/05/2009	Techniciens	6
02/12/2009	Surveillants	159 *
09 et 10/12/2009	Lieutenants	15
11/12/2009	Techniciens	6

* 109 présents et 14 admissibles et 2 admis

La maison d'arrêt a été reconnue centre d'examen afin de permettre aux candidats, des concours nationaux de l'administration pénitentiaire, domiciliés à Mayotte de passer ces concours sur l'île.

B – La formation des personnels

Intitulé de la formation	Organisme chargé de la formation	Durée de la formation par stagiaire	Nombre de stagiaires	Total journées de formation
CAHIER ELECTRONIQUE DE LIAISON	CP le Port	2 j	3	6
CHORUS REFX	Préfecture	3 j	1	3
SENSIBILISATION PREVENTION SUICIDE	Etablissement	2h00	37	11,84
PREVENTION SUICIDE	CP le port	4 j	1	4
PREVENTION SUICIDE TERRA	Service professeur TERRA - LYON	5 j	1	5
LES ECRITS PROFESSIONNELS	Etablissement	3h00	5	2,5
STAGE DE PERFECTIONNEMENT GREFFE	CP Saint-Denis	3 j	1	3
STAGE DE MISE EN SITUATION DETENTION	CP le port CP st-Denis	3 j	1	3
TIR FAP REMINGTON	Etablissement	1 j	7	7
UV BRIGADIER - ARMEMENT	Etablissement	1h00	3	0,48
SEMINAIRE CLI (INFORMATIQUE)	Nantes	10 j	1	10
			Total journée de formation 2009	67,02
			Total journée de formation 2008	328

Le nombre de journées de formation pour l'année 2009 a considérablement diminué. Cette diminution est principalement liée à l'effectif indisponible des agents nécessaire au service.

5 – Les récompenses et les sanctions.

Deux agents ont reçu des Témoignages Officiels de Satisfaction pour leurs réflexes professionnels lors de l'incendie de cellule de juillet 2009.

Aucune sanction disciplinaire n'a été prononcée.

6 – Hygiène et sécurité.

○ Comité Technique Paritaire

Deux Comités Techniques Paritaires Locaux se sont déroulés les 14 avril et 20 novembre 2009. Ces comités ont principalement abordé les éléments relatifs aux ACT (Amélioration des Conditions de Travail) ainsi que les modifications des rondes de nuit opérées par les agents.

○ Comité d'Hygiène et de Sécurité Spéciale

Ce comité a abordé le projet d'extension, les travaux de rénovation à entreprendre ainsi que les modalités mises en œuvre à destination des agents dans le cadre de la grippe A. A cet effet, l'établissement a été doté de 10 000 masques ainsi que de gel hydroalcoolique disponible sur la quasi-totalité des postes de détention.

○ Campagne de vaccination contre la grippe H1N1

En tant qu'établissement assigné à une obligation de continuité de service, les agents ont eu la possibilité de se faire vacciner compte tenu de leur qualité professionnelle durant une semaine au centre de vaccination de Jaccaranda.

○ Mise en place du défibrillateur

L'Etablissement est dorénavant doté d'un défibrillateur. Les agents ont été formés à la manipulation de cet outil par le biais de l'UCSA.

V – La gestion financière

1 - Présentation du budget

	2008		2009	
	AE	CP	AE	CP
Titre II (Masse salariale)	3 223 560,00 €	3 223 560,00 €	3 741 064,00 €	3 741 064,00 €
Fonctionnement	1 305 900,00 €	1 305 900,00 €	1 274 219,00 €	1 274 219,00 €
Investissement	77 500,00 €	77 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total année	4 606 960,00 €	4 606 960,00 €	5 015 283,00 €	5 015 283,00 €

PLAN DE RELANCE 2009

238 900,00 €	238 900,00 €
--------------	--------------

2 – Plan de relance

Projet	Montant
Rafraichissement locaux du personnel	5 422,00 €
réfection et sécu plafond cuisine centre scolaire	21 722,00 €
aménagement accès à bibliothèque et aux activités	8 571,00 €
remise à niveau réseau distribution et évacuation eaux	39 999,04 €
remise à niveau réseau électrique	7 197,92 €
remplacement vidéo surveillance enceinte	57 144,00 €
éclairage route accès établissement	21 170,00 €
travaux sécurisation suite audit sécurité	16 112,56 €
déplacement armoire électrique greffe suite audit sécurité	12 315,96 €
aménagement sanitaire PEP	18 497,21 €
remise en état suite incendie cellule	14 208,31 €
fondations modulaire bureau préfabriqué local syndical	16 540,00 €
	238 900,00 €

Le plan de relance a permis de mettre en œuvre 12 opérations de rénovation, de réhabilitation ou de construction. Ces travaux étaient principalement orientés sur la sécurisation de la structure et sur l'amélioration des conditions de travail des personnels.

3 - La régie des comptes nominatifs

A – Recettes et dépenses des comptes nominatifs.

RECETTES				
2009	Effectif au 1 ^{er} jour du mois	Mandat cash	Dépôt arrivant	Salaires
janvier	216	610,00 €	639,65 €	4 502,56 €
février	234	650,00 €	656,47 €	4 213,44 €
mars	210	810,00 €	1 005,15 €	3 841,92 €
avril	246	825,00 €	1 527,17 €	3 693,44 €
mai	230	2 100,00 €	989,45 €	3 158,32 €
juin	215	599,20 €	716,86 €	4 016,96 €
juillet	220	880,00 €	1 010,45 €	3 646,08 €
août	215	760,00 €	760,87 €	3 720,64 €
septembre	225	840,00 €	539,54 €	4 014,72 €
octobre	256	415,00 €	981,34 €	4 049,60 €
novembre	232	1 415,00 €	351,48 €	3 652,16 €
décembre	225	455,00 €	816,60 €	3 833,28 €
Total	227	10 359,20 €	9 995,03 €	46 343,12 €

DEPENSES			
2009	Effectif au 1 ^{er} jour du mois	Mandat des familles	Cantines
janvier	216	100,00 €	2242.59 €
février	234	1 140,00 €	2409.62 €
mars	210	230,00 €	2420.44 €
avril	246	510,00 €	3515.48 €
mai	230	1 200,00 €	2738.47 €
juin	215	680,00 €	2496.59 €
juillet	220	1 030,00 €	2013.30 €
août	215	1 470,00 €	2875.16 €
septembre	225	1 000,00 €	2336.10 €
octobre	256	30,00 €	2434.45 €
novembre	232	850,00 €	2223.60 €
décembre	225	1 150,00 €	2591.76 €
Total	227	9 390,00 €	57037.09 €

La lecture des recettes et des dépenses opérées par la population pénale met en exergue un taux d'indigence de celle-ci particulièrement élevé. Seuls quelques détenus perçoivent une aide de leur famille. À l'inverse, les détenus, lorsqu'ils ont fait l'objet d'un classement au service général, adressent des mandats à l'extérieur.

B – Le salaire.

	Nombre de travailleurs	Salaires	Rémunération moyenne par détenu
janvier	32	4 502,56 €	140,71 €
février	31	4 213,44 €	135,92 €
mars	29	3 841,92 €	132,48 €
avril	26	3 693,44 €	142,06 €
mai	26	3 158,32 €	121,47 €
juin	29	4 016,96 €	138,52 €
juillet	30	3 646,08 €	121,54 €
août	28	3 720,64 €	132,88 €
septembre	35	4 014,72 €	114,71 €
octobre	31	4 049,60 €	130,63 €
novembre	30	3 652,16 €	121,74 €
décembre	28	3 833,28 €	136,90 €
	355	46 343,12 €	130,54 €

C – La cantine

	Nombre de détenus	Cantine	Coût moyen/détenu
janvier	181	2242.59 €	12.39 €
février	183	2409.62 €	13.16 €
mars	186	2420.44 €	13.01 €
avril	183	3515.48 €	19.21 €
mai	277	2738.47 €	9.88 €
juin	177	2496.59 €	14.10 €
juillet	190	2013.30 €	10.59 €
août	233	2875.16 €	12.33 €
septembre	200	2336.10 €	11.68 €
octobre	235	2434.45 €	10.35 €
novembre	180	2223.60 €	12.35 €
décembre	203	2591.76 €	12.76 €
	2428	24 117,77 €	9,93 €

Le poste principal de dépenses pour ce qui relève de la cantine est le tabac.

D – l'indemnisation des parties civiles

Seuls deux détenus ont versé des indemnités relatives aux parties civiles pour l'année 2009. Ce montant s'est élevé à 1823 €.

4 – La gestion externe – prestation restauration.

A - Coût de l'alimentation

	2007	2008	2009
Repas	115 282,02 €	360 531,06 €	541 860,56 €
Pain	7050,92 €	11 169,60 €	35 621,45 €
Alimentation divers	68 574,77 €	35 226,40 €	21 901,43 €
Total	190 907,71 €	406 927,06 €	599 383,44 €
Nombre de JDD*	32630	77389	83579
* <i> journée de détention</i>			

Au titre de l'année 2009, la prestation de restauration s'est élevée à 7,18 € par détenu et par jour.

PERIODE	Du 01/01 au 30/06/2009	Du 01/07 au 31/12/2009
Repas	2,97 x 2 = 5,94	3,35 x 2 = 6,70
Pain	0,27	0,27
Petit déjeuner	0,59	0,59
Total	6,80	7,56

Les repas étaient confectionnés par la cuisine de l'établissement jusqu'en juin 2007 inclus.

La prestation repas a été confiée à la société SRS à partir de juillet 2007, seul prestataire local susceptible de répondre à la demande.

La fourniture des repas à la population pénale est un poste budgétaire conséquent. Ceci expliqué notamment par le défaut de concurrence.

B - Marchés publics

- Nationaux

La Maison d'Arrêt n'adhère à aucun des marchés publics nationaux, compte tenu de la difficulté à assurer le service après-vente (éloignement), et surtout le coût des taxes qui multiplie par deux le coût de chaque commande.

- Eau de javel
- Matelas
- Sièges ergonomiques
- Informatique (PC et imprimantes)
- Véhicules de transfèrement.

- Locaux

La Maison d'Arrêt est partie prenante dans 3 conventions de groupement avec la Préfecture de Mayotte et la Police Nationale.

- Papiers A4 et A3
- Fournitures de bureau
- Produits d'entretien

Le critère "qualité des produits" est entré à hauteur de 20% dans le choix du candidat retenu, à raison de 10 % pour les certifications environnementales, et de 10 % pour les normes qualité.

5 - Le système d'information

En mars 2008, GIDE a été implanté dans l'établissement ainsi que du réseau RPVJ, aussi bien sur la Maison d'arrêt qu'au SPIP suivi de la formation des différents agents.

Le poste de Correspondant Local Informatique a été créé et doté d'un ordinateur portable et d'un disque dur pour son fonctionnement.

Du point de vue du service des agents, le logiciel ORIGINE a été implanté en remplacement de l'OMAP. Il a été nécessaire d'acquérir d'une imprimante format A3/A4 et de deux écrans 22 " pour les besoins de l'application.

La réception de la borne multimédia permettant aux agents d'accéder à l'intranet du ministère de la justice sera installée courant 2010 en raison des aménagements indispensables à sa mise en fonctionnement.

En 2009, le Cahier Electronique de Liaison ainsi que Chorus (application comptable et financière) ont été installés à la maison d'arrêt.

La mise en œuvre de l'ensemble de ses applications informatiques a eu une influence sur les pratiques professionnelles des agents.

Pour la première fois en 2009, l'établissement s'est vu doter de son premier budget informatique (budget initiale de 11092 € et de deux délégations de 1000 € pour l'un et de 21320 € pour l'autre), permettant ainsi le renouvellement ou l'amélioration du parc informatique.

L'établissement a continué les efforts de déploiement des outils informatiques. Ainsi les détenus disposent dorénavant d'une salle multimédia pouvant servir de support pédagogique notamment dans le cadre des activités de l'éducation nationale. La salle de formation des agents a également été dotée de plusieurs ordinateurs.

VI – Les visites officielles d'autorité

Différentes visites officielles ont eu lieu :

- Visite parlementaire de Monsieur MARIANI député, Madame George PAU-LANGEVIN députée, le dimanche 1er février 2009.

- Visite parlementaire Monsieur Didier QUENTIN, Monsieur René DOSIERE, Monsieur Philippe GOSSELIN, Députés, monsieur Cédric JURGENSEN, Administrateur le mercredi 04 février 2009.

- Visite ministérielle Monsieur Ernest HIRSCH BALLIN, Ministre de Justice Néerlandais, Monsieur Paul COMENENCIA, Ministre chargé des Antilles Néerlandaises, Monsieur Marc BRISSET-FOUCAULT, procureur de la République et Monsieur Denis ROBIN, Préfet de Mayotte le jeudi 05 février 2009.

- Visite d'une délégation du conseil supérieur de la Magistrature, le mardi 24 février composée de Messieurs Francis BRUN-BUISSON, conseiller maître à la cour des comptes, membre commun aux deux formations, Jean-Michel BRUNTZ, avocat général à la cour de cassation, président de la formation du parquet, Denis CHAUSSERIE-LAPREE, vice-procureur de la République, près le tribunal de grande instance de Bordeaux, membre de la formation du parquet, Michel LE POGAM, président du tribunal de grande instance des Sables d'Olonne, membre de la formation du siège, et Madame Gracieuse LACOSTE, conseillère à la cour d'appel de Pau, membre de la formation du siège.

- Visite des contrôleurs des lieux de privation de liberté : Madame CLEMENT, Monsieur DUPONT, chef de mission, Monsieur LANDAIS et Monsieur NECCHI.

Le contrôleur général a émis un rapport dressant une liste de recommandations. Celles qui pouvaient être réalisées ont été mises en œuvre immédiatement. D'autres sont en cours de réalisation principalement pour des questions budgétaires.

VII – Orientations 2010

1) - Extension de la maison d'arrêt

- Extension de 15 places, les travaux sont en cours.
- Cette extension sera terminée fin septembre 2010

Projet : Extension de l'établissement (de Maison d'Arrêt en Centre Pénitentiaire)

- L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) est en charge de ce programme.
- L'objectif est de créer un centre pénitentiaire (quartiers maison d'arrêt hommes, femmes et mineurs, ainsi qu'un quartier centre de détention pour peines) ce qui devrait doter l'établissement de 174 places d'hébergement supplémentaires.
- Ouverture prévue en 2014.

2 – Mise en œuvre des préconisations du contrôleur général des lieux de privation de liberté

Du 28 mai au 03 juin 2009, la maison d'arrêt a fait l'objet d'une visite de quatre contrôleurs des lieux de privation de liberté.

L'administration pénitentiaire a pris en compte leurs observations.

Suites données : distribution de couverts (couteaux), de plateaux (repas), de tabourets, installation d'une échelle (lits superposés), change de draps une fois par semaine.

3 – Personnel

- L'évolution du statut des surveillants pénitentiaires de l'Etat pour l'administration de Mayotte (toujours pas réglé).

- L'intégration de 5 agents (1 administratif et 4 techniques) mis à disposition par la CDM, finalisée en décembre 2010.

- Les dossiers de retraite : Toujours en cours d'étude.

- Le suivi du PLF 2010 : Importants efforts de la maison d'arrêt pour la formation du personnel en 2010. Poursuite en 2010 de la formation des personnels à la prévention suicide en s'appuyant sur le binôme formé par le Professeur TERRA en octobre 2009.

4 – Population pénale

Les accès aux droits, aux soins, au travail, à la culture et à l'enseignement continueront à être privilégiés. Des efforts seront faits pour lutter contre l'indigence et contre l'illettrisme, mais aussi pour maintenir à niveau la qualité des conditions de la détention, de la prise en charge individuelle sur le plan de la prévention des suicides. A noter qu'un poste radio a été installé au QD.

- Mise en place de téléphones par la société SAGI
3 cabines : quartier 1 et 2, quartier 3 et quartier femmes
Possibilité pour les détenus placés au QD de téléphoner, ainsi que pour les condamnés arrivants.
Possibilité donnée aux détenus malades de communiquer directement avec le 15 en cas d'urgence.

- Amélioration de l'accueil des arrivants avec la finalisation du CD en shimaoré.

5 – Infrastructure et sécurité

Les procédures POI, PPI et fiches réflexes seront réactualisées afin de procéder à des exercices de mise en œuvre.

CONCLUSION POUR L'ANNEE 2009

Comme les autres années, 2009 a montré que l'administration pénitentiaire est un service de l'Etat qui est bien intégré à Mayotte. Aucun incident majeur n'est à signaler, tant chez les détenus, que chez les personnels.

Les conditions de détention pour les détenus, l'application des textes et de la réglementation pénitentiaire, la mise aux normes de l'établissement dans des domaines variés, les conditions de travail ainsi que la formation des personnels ont été privilégiés.

Les relations avec les autorités judiciaires, administratives, civiles et militaires, les partenaires institutionnels et associatifs mais aussi les organisations syndicales sont correctes.

Remerciements à l'ensemble de nos partenaires qui, au quotidien, ont œuvré pour la bonne marche de l'établissement.